

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240118_P_012
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

Objet : Signature d'un avenant au contrat de Services de Télécoms entre la société ITE Réseaux et la Communauté de Communes Loire Semène

N° 20240118_P_012

Le Président,

Décide

De signer un avenant au contrat avec la société :

OBJET

**ITE RESEAUX
7 RUE DES FOSSES
43200 YSSINGEAUX**

N° SIRET : 503 918 500 00011

Pour la souscription d'une option pour les appels vers les mobiles métropolitains.

Engagement : 36 mois à compter de la mise en service. La date de mise en service d'un lien correspond à la date de mise en facturation du lien.

Montant :

- Appel vers les Fixes métropolitains : 0.00 € HT / MIN
- Appel vers les Mobiles métropolitains : 0.09 € HT / MIN

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

L'ensemble du contrat initial est conservé.

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 18 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240118-20240118_P_012-AU
Reçu le 22/01/2024